

AIDE À LA FORMATION DE CADRES ET DIRIGEANTS SPORTIFS

Bénéficiaire de l'aide:

Comités sportifs départementaux.

Objet de l'aide:

Optimiser les compétences des intervenants en milieu sportif (notamment les bénévoles) et des dirigeants.

Montant de l'aide:

La subvention est calculée en fonction du nombre de journées de formations réalisées avec ou sans hébergement, dans la limite des 50% à la charge des comités. Prise en compte également des ½ journées.

5,10 €/journée de formation

5,10 €/journée de formation x 1,5 au titre de l'hébergement

Démarche:

Envoi des dossiers mi-novembre année N par le Pôle Education, Jeunesse, Sports - Service Politique Educative et Sportive, Jeunesse

Retour des dossiers complétés par les comités sportifs mi-janvier N+1

A qui s'adresser:

Pôle Education, Jeunesse, Sports

Service Politique Educative et Sportive, Jeunesse

Adresse postale : BP 2444 - 74041 ANNECY cedex

Adresse des locaux : 20 avenue du Parmelan - 74000 Annecy

Tél : 04 50 33 21 91 - 04 50 33 21 65

Email : pejs@hautsavoie.fr